

SIRS MONTAGNY-EN-VEXIN – PARNES

Réunion du MARDI 8 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 mars à 19 H 30 , s'est réuni le Conseil Syndical dans la salle de la mairie de Montagny-en-Vexin sous la présidence de Loïc TAILLEBREST, Président.

Etaient Présents : TAILLEBREST Loïc, LAROCHE Pascal.

Absents : CROSNIER Catherine (pouvoir à Pascal LAROCHE), DEMORICE Hélène (pouvoir à Sophie GESLAND), GESLAND Sophie, RICHEVAUX Frédéric.

Après appel nominal des présents, Monsieur le Président constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil syndical en exercice.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président déclare que le Conseil Syndical se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au mardi 15 mars 2022 à 19 H 30. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers syndicaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Loïc TAILLEBREST - Président



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Loïc Taillebrest', written over a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire' around the top inner edge, 'Montagny en Vexin' in the center, '- PARNES -' below it, and '60240' at the bottom. A small five-pointed star is located at the very bottom center of the stamp.